

La dépêche

Juillet - août 2011

Le journal de votre Carrefour jeunesse-emploi

CARREFOUR
jeunesse-emploi
des Chutes-de-la-Chaudière
www.cjechutes.com

Le financement de votre Carrefour jeunesse-emploi

Le Carrefour jeunesse-emploi est un organisme à but non lucratif (OBNL), financé par différents bailleurs de fonds. Nous appliquons une gestion financière par projet. Concrètement, cela veut dire que nous avons des revenus et des dépenses pour chacun de nos projets. Pour donner une image, c'est comme si nous avions un portefeuille différent pour chaque projet.

Au Carrefour jeunesse-emploi des Chutes-de-la-Chaudière, nous avons 9 projets et plus de 23 bailleurs de fonds. Cela veut dire que nous devons rendre compte de nos résultats qualitatifs, quantitatifs et financiers à tous ces bailleurs de fonds. C'est quoi un bailleur de fonds? Il s'agit, par exemple, d'un ministère, d'un organisme, d'une organisation ou d'une entreprise privée qui accepte de nous financer pour que nous rendions des services à la population.

Nous avons donc la responsabilité d'offrir un service pour lequel nous avons reçu des sommes d'argent. Notre plus gros projet en terme financier est celui qui nous permet d'offrir ce que nous appelons nos « services de base », soit les services en emploi, en orientation et sans rendez-vous. L'argent que nous recevons pour ce projet provient du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Or, au terme des négociations nationales avec ce ministère, nous avons signé une entente triennale (c'est-à-dire sur 3 ans) où les sommes qui nous seront allouées ne seront pas indexées.

Il faut comprendre que déjà pour l'année 2010-2011, le conseil d'administration avait dû prendre la décision de ne pas remplacer certaines ressources absentes pour une période de temps définie, afin de pouvoir terminer l'année avec un budget équilibré. Ce que nous avons pratiquement réussi à faire en terminant l'année avec un déficit global de 7 000\$.

Par contre, l'année 2011-2012 et les suivantes seront aussi critiques financièrement. Une « non indexation » de notre principal bailleur de fonds (62% du budget global) entraîne automatiquement un déficit, puisque l'ensemble de nos dépenses connaissent une augmentation. À titre d'exemple, les salaires et avantages sociaux représentent 76% des dépenses. Or, ils augmentent à chaque année, au même titre que le loyer, l'essence, etc. Par conséquent, pour l'année 2011-2012, le conseil d'administration a procédé à une abolition de poste et à une diminution de 10% des heures de travail de certains



Emilie Marceau, directrice générale, et Linda Quintin, présidente du conseil d'administration du Carrefour jeunesse-emploi des Chutes-de-la-Chaudière lors de l'AGA, qui a eu lieu le 15 juin dernier.

employés. Cela veut dire une diminution de 10% de notre offre de service.

Le poste qui a été aboli est celui de conseillère à l'accueil. Peut-être certains d'entre vous auront vécu des frustrations face à cette diminution de service, mais sachez qu'il y a derrière ce type de décision tout un travail de réflexion auprès du conseil d'administration et des employés. Sachez aussi que nous sommes conscients des impacts que cela peut occasionner, mais qu'il est de la responsabilité des membres du conseil d'administration et de la direction de présenter un budget équilibré. Nous existons grâce à des subventions qui proviennent principalement de nos impôts, il est de notre devoir d'utiliser ces sommes de façon judicieuse et responsable.

Vous avez l'habitude de lire dans ce journal des textes sur nos activités et sur les jeunes adultes qui y participent. Cependant, je trouvais important de vous informer de cette réalité, puisque le financement est un aspect dont on parle moins souvent, mais qui est essentiel à notre offre de service. Je tenais aussi à profiter de cette Dépêche d'après AGA (assemblée générale annuelle) pour remercier chaleureusement les employés pour leur professionnalisme et la qualité des services qu'ils rendent à notre clientèle.

Bon été à tous!

Emilie G. Marceau, directrice générale

Le projet « livres-boîtes emballant » reçoit un prix!

Les participants de la 1e cohorte du plateau de travail ont reçu avec une grande fierté le prix national du **Concours québécois en entrepreneuriat** dans le volet **entrepreneuriat ciblé**. Cette nouvelle catégorie s'adressait aux jeunes en milieu communautaire et 20 projets portés par 338 jeunes provenant de 11 régions de la province de Québec ont été déposés.

La remise des prix s'est déroulée lors du **13e Gala des Grands Prix nationaux Desjardins** qui s'est tenu le 16 juin dernier, au Centre des Congrès de Québec. Près de 800 personnes étaient présentes lors de cette soirée et ont pu partager la flamme entrepreneuriale qui animait les finalistes.



Quelques participants présents lors du Gala national du Concours québécois en entrepreneuriat, entourés de membres de l'équipe et de Jean LePage, agent principal de développement, Service Canada, et François Sansregret, président du Conseil d'administration du Concours québécois en entrepreneuriat.

Félicitations à tous nos participants pour leur innovation!

Jours fériés

Le 24 juin, jour de la fête nationale, ainsi que le 1er juillet, jour de la fête du Canada, sont des jours fériés, chômés et payés pour la majorité des salariés du Québec, qu'ils travaillent à temps plein ou à temps partiel. Les salariés qui sont obligés de travailler à l'occasion de l'un de ces jours fériés ont droit à une indemnité ou à un congé compensatoire, au choix de l'employeur.

Pour bien comprendre comment s'applique le congé (ex: exceptions), consultez le site de la Commission des normes du travail au : www.cnt.gouv.qc.ca

Cyber -bulle
normes du travail
Tiré de www.cnt.gouv.qc.ca



Aventure Entrepreneuriale
Camp exploratoire en entrepreneuriat

Parcours du héros Héros à la rescousse
Rencontre avec un héros Comment sauver le monde

Pour les 12-17 ans
5-6 juillet 2011
Camp Les Étincelles (Saint-Jules)
Transport et séjour gratuits
3 jours d'été pas compliqués, mais remplis d'activités!

Information-inscription :
Ariane Cyr, Agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse
Carrefours jeunesse-emploi de Lévis
418 998-3435 entrepreneuriat@cjdesjardins.com



Horaire d'été



Prenez note de l'horaire pour la période estivale, en vigueur du 29 juin au 26 août 2011!

Carrefour jeunesse-emploi
des Chutes-de-la-Chaudière
225, rue Montfort,
Saint-Romuald (Québec) G6W 3L8
bienvue@cjchutes.com

Horaire d'été
Lundi, mardi, mercredi et jeudi
8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30
Vendredi
8 h 30 à 12 h 00

Services gratuits,
professionnels et personnalisés
418 834-4334
www.cjchutes.com